 International Pheromone Systems Est. 1985	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom de la produit	INSECTRAC-SP _{Tab}
Code produit	10245-LU-IPS
Numero CAS	Non attribué
Numero CE	Non attribué

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandées: Pour utilisation en tant que substance attractive / de confusion sexuelle des papillons nocturnes dans la lutte contre:
Pyrale indienne de la farine
Pyrale méditerranéenne de la farine
Pyrale des amandes
Pyrale du tabac/cacao
Pyrale du raisin

Utilisations déconseillées: Ne convient pas à un usage extérieur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: International Pheromone Systems Ltd
Unit 8, West Float Industrial Estate,
Millbrook Road,
Wallasey, Wirral, CH41 1FL, UK

Téléphone: +44 (0) 151 363 7060

Adresse e-mail: Info@internationalpheromone.co.uk

1.4 Numéro d'appel d'urgence

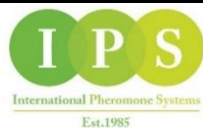
Contact s.v.p.: +44 (0) 151 363 7060

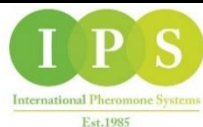
SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Dangers physiques	Non classés
Dangers pour la santé	Non classés
Dangers environnementaux	Non classés



 International Pheromone Systems Est. 1985	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

2.2 Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme: Aucun

Mention d'avertissement: Aucun

Mentions de danger: Aucun

Conseil de prudence: P102 Tenir hors de portée des enfants.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.

Informations supplémentaires sur les dangers: Pas d'autres informations disponibles

2.3 Autres dangers

Pas de dangers identifiés

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composant	No. CAS	No CE.	Teneur %	Classification CLP
(Z,E)-Tetradeca-9,12-dienyl acétate	30507-70-1	250-753-6	1.0	Aucun

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

4.1.1 Conseils généraux

En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin et lui montrer, si possible, la notice d'emploi ou la fiche de données de sécurité du produit

4.1.2 Après inhalation

En cas d'inhalation du comprimé, transporter la personne à l'extérieur. S'il y a difficulté à respirer ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.1.3 Après contact avec la peau

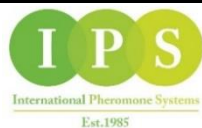
En cas de contact, laver la peau à l'eau et au savon.

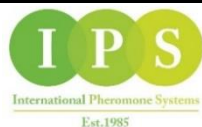
4.1.4 Après contact avec les yeux

En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.1.5 Après l'ingestion

En cas d'ingestion, se rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.



	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

4.1.6 L'auto-protection du premier sauveteur

Personne assurant les premiers secours : veiller à sa propre protection

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement spécial n'est indiqué

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau, poudre chimique extinctrice.

Moyens d'extinction inappropriés: aucun

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de données disponibles

5.3 Conseils aux pompiers

Des équipements de protection, tels que bottes, combinaison, gants, lunettes et écran facial, agréés pour la lutte contre l'incendie, doivent être portés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1 Pour les non-secouristes

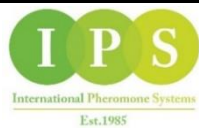
Les déversements accidentels peuvent rendre le sol glissant. Éviter la formation de poussières. Récupérer les comprimés et/ou la poudre répandus à l'aide d'un balai et d'une pelle et placer ces produits dans des récipients pour élimination. On peut éliminer les restes de poudre en passant un balai à franges ou une éponge trempé(e) dans une solution de détergent doux sur la zone concernée.

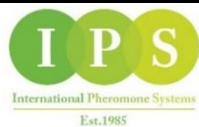
6.1.2 Pour les secouristes

Les déversements accidentels peuvent rendre le sol glissant. Éviter la formation de poussières. Récupérer les comprimés et/ou la poudre répandus à l'aide d'un balai et d'une pelle et placer ces produits dans des récipients pour élimination. On peut éliminer les restes de poudre en passant un balai à franges ou une éponge trempé(e) dans une solution de détergent doux sur la zone

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de déversement accidentel important, recueillir le matériel répandu et l'éliminer dans le respect des mesures de sécurité.



 International Pheromone Systems Est. 1985	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer les comprimés et/ou la poudre répandus à l'aide d'un balai et d'une pelle et placer ces produits dans des récipients pour élimination. On peut éliminer les restes de poudre en passant un balai à franges ou une éponge trempé(e) dans une solution de détergent doux sur la zone concernée.

6.3.1 Pour le confinement

Recueillir dans des récipients pour élimination fermés appropriés.

6.3.2 Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement les objets et surfaces contaminés dans le respect des réglementations environnementales.

6.3.3 Conseils supplémentaires

Aucun.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle: voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

DIRECTIVE 98/24/CE DU CONSEIL Concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques associés aux agents chimiques sur le lieu de travail peuvent s'appliquer à l'utilisation de ce produit.

Manipuler et ouvrir l'emballage avec prudence. Toujours bien refermer l'emballage après avoir enlevé le produit.

Pour usage intérieur uniquement. Ne pas utiliser dans des endroits où de l'eau, des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux pourraient être contaminés. Ne pas appliquer directement sur le tabac.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la poudre en manipulant les diffuseurs. Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après manipulation.

Tenir hors de portée des enfants.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Ce produit n'est pas hautement inflammable. Aucune mesure spéciale de protection contre les incendies n'est nécessaire.

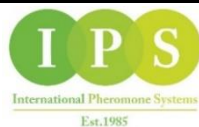
Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussière

Manipuler avec prudence et éviter d'écraser les comprimés ce qui pourrait provoquer la formation de poussières.

Mesures de protection de l'environnement

Aucune mesure spécifique n'est indiquée



	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver dans un endroit sans danger. Conserver le produit non ouvert à 4 °C maximum. Utiliser dans les 6 mois. Une fois que le produit n'est plus conservé au froid, l'utiliser sous deux semaines. Une fois ouvert, utiliser immédiatement.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Il n'est pas nécessaire d'utiliser un local ou récipient spécifique.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage

Protéger les emballages contre les détériorations.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Destiné à être utilisé uniquement par des opérateurs professionnels comme substance attractive / de confusion sexuelle pour lépidoptères nuisibles aux denrées entreposées.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle or Valeur limite d'exposition

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Aucune valeur limite d'exposition professionnelle n'a été fixée.

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée

Les méthodes de suivi

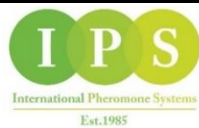
Suivre les procédures de surveillance standard, le cas échéant

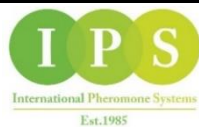
Les doses dérivées sans effet (DNEL)

Pas de données disponibles

PNECs

Compartment de l'environnement :	PNEC (Concentration prédite sans effet)
PNEC aquatique, eau douce	Pas de données disponibles
PNEC sédiment, eau douce	Pas de données disponibles
PNEC aquatique, eau de mer	Pas de données disponibles
PNEC sédiment, eau de mer	Pas de données disponibles
PNEC empoisonnement secondaire	Pas de données disponibles



 International Pheromone Systems Est. 1985	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

PNEC station d'épuration des eaux usées (SEEU)	Pas de données disponibles
PNEC sol	Pas de données disponibles
PNEC air	Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Manipuler en respectant les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

8.2.2 Équipement de protection individuelle

Protection des yeux / du visage:	Non requise en situation d'utilisation normale
Protection de la peau	Non requise en situation d'utilisation normale
Protection respiratoire	Non requise en situation d'utilisation normale
Risques thermiques	Protection non requise

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucun contrôle spécifique n'est recommandé.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a) Aspect:	Comprimé cylindrique, poudreux, blanc cassé.
(b) Odeur:	De graisse, de cire
(c) Seuil olfactif:	Pas de données disponibles
(d) pH:	Sans objet dans le cas des solides
(e) Point de fusion/ point de congélation	82 °C - 86 °C
(f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas de données disponibles
(g) Point éclair:	271-315 °C (creuset fermé)
(h) Taux d'évaporation:	Sans objet, non volatile
(i) Inflammabilité (solide, gaz):	Ininflammable
(j) Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: Énergie d'allumage minimale:	3-4 mJ
(k) Pression de vapeur:	Sans objet dans le cas des solides
(l) Densité de vapeur:	Sans objet dans le cas des solides
(m) Densité relative:	1g cm ³
(n) Solubilités:	Soluble dans le n-hexane, modérément soluble dans l'acétone et l'éthanol
(o) Coefficient de partage n-octanol/eau:	Pas de données disponibles,



Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
INSECTRAC-SP_{Tab}	Remplace	L392
	Date	17/07/19

(p) Température d'auto-inflammabilité	Pas de données disponibles
(q) Température de décomposition:	Pas de données disponibles
(r) Viscosité	Sans objet dans le cas des solides
(s) Propriétés explosives	Non explosif
(t) Propriétés comburantes	Non comburant

9.2 Autres informations

Pas d'informations supplémentaires relatives à l'utilisation sécurisée de la substance.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Substance non réactive dans des conditions ambiantes normales et des conditions de stockage/manipulation supposées, en termes de température et de pression.

10.2 Stabilité chimique

Substance stable dans des conditions ambiantes normales et des conditions de stockage/manipulation supposées, en termes de température et de pression.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse attendue lors de l'utilisation ou du stockage de ce produit

10.4 Conditions à éviter

Aucune condition spécifique à éviter

10.5 Matières incompatibles

Aucune incompatibilité connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

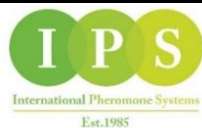
Aucun produit de décomposition dangereux attendu.

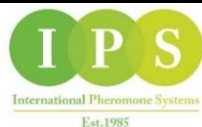
SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (pour actif)

a) Toxicité aiguë

Oral:	Pas de données disponibles
Dermique:	Pas de données disponibles
Inhalation:	Pas de données disponibles



 International Pheromone Systems Est. 1985	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

Composant	Oral DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
(Z,E)-Tétradeca-9,12-dienyl	> 2000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)	>5.2 mg/L (rat)

b) Corrosion cutanée / irritation cutanée: Ce produit n'est ni corrosif, ni un irritant cutané

c) Lésions oculaires graves / oculaires irritation

Méthode: Pas de données disponibles
Espèce: Lapin.
Résultats: Ce produit n'est pas un irritant oculaire

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Respiratoire: Pas de données disponibles.
Peau: Ce produit n'est pas un sensibilisant cutané (test GPMT)

e) Mutagénicité sur les cellules germinales:

Non mutagène

f) Cancérogénicité:

Pas de données disponibles.

g) Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles.

h) STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) exposition unique:

Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits

i) STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) répétée:

Pas de données disponibles.

j) Danger par aspiration:

Pas de données disponibles.

Autres effets néfastes:

Pas de données disponibles.

12: Informations écologiques

12.1 Toxicité (pour la substance active)

Aiguë toxicité pour les poisons: Pas de données disponibles.

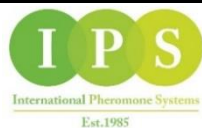
Chronique toxicité pour les poisons: Pas de données disponibles.

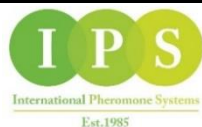
Aiguë toxicité pour les crustacés: Pas de données disponibles.

Chronique toxicité pour les crustacés: Pas de données disponibles.

Toxicité pour les autres plantes / organismes aquatiques: Pas de données disponibles.

Toxicité pour les micro-organismes: Pas de données disponibles.



 International Pheromone Systems Est. 1985	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

12.2 Persistance et dégradabilité (Substance active)

Dégradation abiotique:	Pas de données disponibles.
Élimination physique et photochimique:	TD50 env. 3 heures, par des radicaux-OH TD50 env. 1 heure, par l'ozone
Biodégradation:	Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation: (Substance active)

Coefficient de partage n-octanol / eau (log Kow):	>6.5 (20°C @ pH6.5)
Facteur de bioconcentration (FBC):	Log FBC poisson: 4,7 (estimation basée sur TGD, «équation de Connell modifiée») Log FBC poisson: 2,84 (BCFWIN v2.17)

12.4 Mobilité dans le sol (Substance active)

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement:	TD50 = 1j à 32 C
Tension superficielle:	Pas de données disponibles.
Adsorption / desorption:	Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB (Substance active)

Cette substance / ce mélange ne contient pas de composants considérés soit comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT), soit comme très persistants et très bioaccumulables (vPvB) à des teneurs égales ou supérieures à 0,1 %

12.6 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Élimination du produit/de l'emballage

Les déchets ne sont pas classés comme dangereux. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'emballage doit être éliminé conformément à la réglementation locale.

13.1.2 Informations pertinentes pour le traitement des déchets

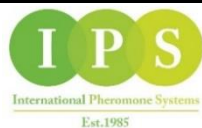
Aucun traitement des déchets particulier n'est requis.

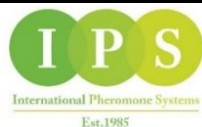
13.1.3 Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter à l'égout.

13.1.4 Autres recommandations d'élimination

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même. Peuvent être incinérés dans le respect de la réglementation locale.



 International Pheromone Systems Est. 1985	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non classés

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non classés

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classés

14.4 Groupe d'emballage

Non classés

14.5 Dangers pour l'environnement

Pas de dangers identifiés

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution spéciale n'est requise

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet: marchandises emballées.

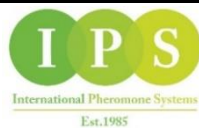
SECTION 15: Informations réglementaires

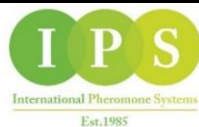
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit est approuvé en vertu du règlement (UE) n° 528/2012 relatif aux produits biocides.
N° d'autorisation : UK-2016-1002.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée dans le cas de ce mélange



 International Pheromone Systems Est. 1985	Document	SDS446 SPTab
	Version	10245-V1-FR
Fiche de Données de Sécurité (Conformément au Règlement (CE) 453/2010)	Remplace	L392
INSECTRAC-SP_{Tab}	Date	17/07/19

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3: Pas de mentions de danger attribuées.

Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont exacts à la date de sa publication et sont destinés à servir de guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport et l'élimination sécurisés du produit. Aucune responsabilité ne sera endossée pour tout dommage, blessure ou perte qui résulterait d'un quelconque manque de prise en compte des informations ou des conseils contenus dans cette fiche de données de sécurité.

Les exigences ou les recommandations de tout procédé, tout système, toute politique de site ou de travail en vigueur pertinent, ou issues de toute évaluation des risques impliquant la substance ou le produit devraient avoir prépondérance sur n'importe laquelle des lignes directrices contenues dans cette fiche de données de sécurité, chaque fois qu'il existe une différence entre les informations données.

Le symbole ♣ placé dans certaines rubriques signifie que des informations nouvelles ou actualisées y ont été ajoutées. Cette version remplace toutes les versions précédentes.